

Communiqué de presse

Réunis à Nantes, le Conseil national du numérique (CNNum) et les conseils territoriaux du numérique ont échangé sur la question de l'inclusion numérique.

Ils ont décidé de poursuivre cette coopération sur leurs sujets de travail communs par le biais du forum du numérique.

Paris, le 27 septembre 2018,

Le 13 et 14 septembre, plusieurs conseils du numérique étaient à Nantes à l'occasion des rencontres Numérique en Commun[s]. Ces rencontres sont organisées par la mission Société Numérique, la MedNum (coopérative des acteurs de la médiation numérique) et pour cette première édition par l'association nantaise PiNG. Elles visent à écrire ensemble la société numérique de demain. Le vendredi 14 septembre 2018 après-midi, les différents conseils du numérique en ont profité pour se réunir afin d'une part, d'échanger sur la problématique de l'inclusion numérique à un échelon aussi bien territorial que national et d'autre part, de trouver des méthodes de travail collectives.

Les participants ont notamment insisté sur l'importance de la médiation numérique afin de garantir des compétences numériques à chacun et d'éviter à tout prix l'exclusion sociale par la digitalisation des services publics. Ils se sont rejoints sur la problématique de la ruralité et sur l'accès au numérique pour des publics défavorisés. Les conseils du numérique ont souligné la nécessité d'en faire une thématique commune et prioritaire pour agir efficacement sur l'ensemble du territoire. Cette rencontre constitue finalement un premier pas vers une plus grande coopération entre ces différents conseils territoriaux.

De son côté le CNNum s'est engagé à :

- **mettre à disposition son expérience et ses ressources méthodologiques,**
- **fédérer les acteurs entre eux grâce à son forum du numérique,**
- **relayer les besoins et les propositions des conseils territoriaux du numérique auprès du Gouvernement.**

Enfin, capitalisant sur ses sept années d'existence, le CNNum mettra à disposition des conseils territoriaux du numérique qui le souhaitent une proposition de structuration fonctionnelle. Cette structure-type devrait permettre d'optimiser l'organisation interne de ces nouveaux acteurs tout en préservant l'autonomie des territoires.

Signataires : CNNum, Conseil départemental du numérique de Seine-Saint-Denis (Cnum93), Conseil régional du numérique Centre-Val de Loire (CR'Num), Conseil Territorial du Numérique (CTN) Val de Garonne Guyenne Gascogne, Nantes Métropole, Conseil du numérique d'Île-de-France



Photo. Les participants à la réunion

À propos du CNNum

Le Conseil national du numérique est chargé d'étudier les questions relatives au numérique, en particulier les enjeux et les perspectives de la transition numérique de la société, de l'économie, des organisations, de l'action publique et des territoires.

Il est placé auprès du ministre chargé du numérique. Ses statuts ont été modifiés par décret du 8 décembre 2017. Ses membres sont nommés par arrêté du Premier ministre, sur proposition du ministre chargé du numérique, pour une durée de deux ans.

Contact presse

Charles-Pierre ASTOLFI

Nouveau secrétaire général du CNNum

presse@cnumerique.fr / 01 44 97 25 08

www.cnumerique.fr - @CNNum